

TOUT EN REJETANT TOUTE FORME DE TERRORISME
**L'Algérie réagit avec fraternité
avec le peuple Malien**

Page 09

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE



**« Très fier du haut niveau
atteint par le sport algérien »**

Page 08

PROMOTION IMMOBILIÈRE À BIR EL DJIR
**Le wali d'Oran stoppe un chantier
ayant bloqué l'accès à une mosquée**

Page 05



**DÉMOLITION DE
CONSTRUCTIONS ILLICITES
À BOUSFER**

**La wilaya
d'Oran rétablit
les faits**

Page 05



**PR HAYAT HOUBAD
DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2**
**« Le laboratoire vise à
rapprocher la recherche
universitaire des réalités
économiques du
secteur portuaire »**

Page 04



CONCOURS NATIONAL DE LA MEILLEURE
COMMUNE ÉCO-RESPONSABLE



**Arzew sélectionnée pour
représenter la wilaya d'Oran**

Page 02

UNIVERSITÉ D'ORAN 2



**La recherche de terrain
au cœur de la formation
en sciences sociales**

Page 02

FONCIER INDUSTRIEL



**13 terrains retirés à des
investisseurs défaillants**

Page 03

MARCHÉ DE GROS D'EL KERMA



**Vague d'abondance
et surveillance accrue
des circuits de distribution**

Page 03

CONCOURS NATIONAL DE LA MEILLEURE COMMUNE ÉCO-RESPONSABLE

Arzew sélectionnée pour représenter la wilaya d'Oran

Meriem B

La commune d'Arzew a été retenue pour représenter la wilaya d'Oran à la phase nationale du Concours de la meilleure commune éco-responsable, une distinction qui vient consacrer les efforts soutenus engagés localement en matière de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Lancé en février 2026 par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, ce concours national vise à valoriser les collectivités territoriales les plus engagées dans la gestion durable des déchets, la préservation de la biodiversité et la promotion de la participation citoyenne. Les résultats finaux seront proclamés le 5 juin prochain, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement.

La désignation d'Arzew in-

tervient au terme d'un processus d'évaluation conduit par la commission de wilaya, qui a salué la pertinence des actions menées sur le terrain ainsi que la cohérence de la stratégie communale inscrite dans le plan de développement 2025-2028, où la dimension environnementale occupe une place centrale.

Dans un message adressé à la population, les responsables de l'APC d'Arzew ont exprimé leur fierté face à cette sélection, soulignant qu'elle constitue avant tout le résultat d'un travail collectif et structuré. Ils ont tenu à remercier le wali d'Oran, Brahim Ouchene pour son accompagnement constant et son soutien aux initiatives locales, ainsi que pour avoir validé le choix de la commune pour représenter la wilaya à l'échelle nationale.

La commission de wilaya chargée du suivi et de l'évalua-

tion a également été saluée pour la rigueur de son travail de terrain et la qualité de son analyse, ayant permis de distinguer les efforts fournis par la commune.

Au niveau local, la commune a mis en avant l'implication de l'ensemble des acteurs ayant contribué à cette distinction. Les membres de la commission communale chargée de la préparation du dossier ont été félicités pour la qualité du travail accompli. Les agents communaux, ainsi que ceux de l'établissement « Eco Arzew », ont été présentés comme des acteurs essentiels de cette dynamique, grâce à leur engagement quotidien dans les actions de propreté, de gestion des déchets et d'embellissement urbain.

L'assemblée populaire communale a également été associé à ces remerciements pour son accompagnement des pro-

grammes de développement et son rôle dans la mise en œuvre des politiques locales. Les habitants d'Arzew ont, eux aussi, été salués pour leur sens civique et leur implication, considérés comme un facteur déterminant dans la réussite des actions engagées.

Au-delà de la satisfaction que représente cette sélection, les responsables locaux estiment qu'elle constitue une responsabilité accrue. La commune aborde désormais la phase nationale avec la volonté de consolider ses acquis et de poursuivre ses efforts sur le terrain.

L'objectif affiché est clair : faire d'Arzew une référence en matière de gestion environnementale et urbaine, capable de porter haut les couleurs de la wilaya d'Oran et de confirmer la dynamique engagée dans une logique de développement durable et participatif.

CHIRURGIE ORL DE POINTE

Le CHU d'Oran relance le programme de greffe cochléaire

Sarah M

Une dynamique médicale renouvelée s'est enclenchée au Centre hospitalo-universitaire d'Oran Dr Benzerdjeb avec la reprise de la programmation des interventions de greffe cochléaire, une opération de haute précision destinée à la prise en charge des patients souffrant de surdité sévère ou profonde. Cette relance s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du ministère de la Santé visant à améliorer la qualité de la prise en charge et à développer les activités de chirurgie spécialisée.

Placée sous la supervision de la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, représentée par son directeur M. Abdallah Kaci, cette opération a été marquée par la présence du directeur général du CHU d'Oran, M. Madjid Achaouri ainsi que du professeur Korty Nazim, directeur des activités médicales et paramédicales de l'établissement. Ont également pris part à cette dynamique les responsables des services des urgences médicales et de chirurgie pédiatrique du CHU d'Oran. Ce programme médical de grande envergure a mobilisé un large réseau de compétences nationales en oto-rhino-laryngologie. Les interventions ont été encadrées par une équipe spécialisée dirigée par la professeure Zoubida Serradji, en coordination avec le professeur Farid Boujnah, chef de service ORL à l'hôpital de Beni Messous, ainsi que le professeur Tahraoui, chef de service ORL au CHU de Sidi Bel Abbès. Cette coopération interinstitutionnelle a permis de mutualiser les expertises et de renforcer la qualité des actes chirurgicaux réalisés. En l'espace de deux jours, pas moins de 22 patients ont été programmés pour bénéficier d'une implantation cochléaire, une intervention complexe permettant de restaurer partiellement l'audition chez les personnes atteintes de surdité profonde. Cette cadence traduit la volonté des équipes médicales de rattraper les retards accumulés et de répondre à une demande croissante en soins spécialisés. Au-delà de l'aspect strictement technique, cette initiative revêt une dimension sociale et humaine particulièrement marquée. Les patients pris en charge proviennent de différentes régions du pays, notamment d'In Salah, Khenchela, Bir El Ater, Bordj Bou Arreridj et Oum El Bouaghi, illustrant ainsi le caractère national de la demande pour ce type d'interventions. L'objectif de cette reprise est également de rapprocher les soins spécialisés des citoyens et de réduire les contraintes liées aux déplacements vers les grands pôles hospitaliers, dans une logique de décentralisation progressive des activités médicales de haute technicité. Les responsables du secteur ont souligné, à cette occasion, l'importance de ces programmes dans la modernisation du système de santé national. La prise en charge des pathologies liées à la surdité constitue un enjeu majeur de santé publique, avec un impact direct sur la qualité de vie, la scolarisation et l'insertion sociale des patients concernés. Cette relance des greffes cochléaires au CHU d'Oran confirme ainsi la volonté des autorités sanitaires et des équipes médicales de consolider les acquis, de développer la chirurgie spécialisée et de redonner espoir à de nombreuses familles confrontées à la perte auditive.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

La recherche de terrain au cœur de la formation en sciences sociales

R. L

La recherche de terrain s'impose comme un pilier essentiel de la formation universitaire en sciences sociales. C'est dans cette perspective que la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, en collaboration avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, a organisé un important workshop appliqué consacré à la place des données de terrain dans la construction du savoir scientifique.

Initiée par le Club des éclairages intellectuels et coordonnée avec le département de sociologie et d'anthropologie, cette rencontre scientifique, destinée aux étudiants de master, a été conçue comme un espace de formation et d'initiation aux méthodes de recherche empirique.

L'objectif affiché est clair : renforcer les compétences méthodologiques des étudiants et

les accompagner dans l'acquisition d'outils rigoureux pour la collecte, l'analyse et l'exploitation des données de terrain, notamment dans le cadre de la préparation de leurs mémoires de fin d'études.

Le workshop a offert un cadre académique particulièrement riche, marqué par des échanges soutenus autour des enjeux méthodologiques liés à la transformation des données empiriques en connaissances scientifiques structurées.

Les discussions ont notamment porté sur les outils de la recherche qualitative, les techniques d'enquête, ainsi que les modalités d'interprétation des matériaux recueillis sur le terrain dans une perspective scientifique exigeante.

L'encadrement scientifique a été assuré par la docteure Merioua Hafida, coordinatrice du Club des éclairages intellectuels, qui a joué un rôle central dans l'organisation et la dynamique de cette initiative.

Elle a été accompagnée par

la docteure Benhemla Nasima ainsi que par le docteur Benachour Salem, chef du département de sociologie et d'anthropologie, qui ont assuré un suivi pédagogique et méthodologique des travaux des étudiants. La séance inaugurale a été marquée par l'intervention du directeur de recherche au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle et chef du département « Villes et territoires ».

Dans sa communication, il a souligné que la qualité de la recherche scientifique repose autant sur la pertinence du sujet que sur la rigueur méthodologique et la capacité du chercheur à analyser les données dans leur contexte socio-culturel.

Cette initiative a également mis en lumière le niveau d'expertise du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, reconnu pour ses approches articulant fondements théoriques et ancrage empirique.

Les interventions des enseignants et chercheurs ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives aux étudiants, en les sensibilisant à l'importance du terrain comme espace privilégié de production du savoir scientifique.

Au-delà de son contenu académique, ce workshop s'inscrit dans une dynamique plus large visant à renforcer la culture de la recherche appliquée au sein du département de sociologie et d'anthropologie.

Il contribue ainsi à former une nouvelle génération de chercheurs capables de décrypter les transformations sociales à travers des outils scientifiques solides. Enfin, cette initiative illustre la volonté de l'université de consolider les passerelles entre institutions académiques et centres de recherche, afin de favoriser un enrichissement mutuel et d'améliorer la qualité de la formation à travers une immersion accrue dans les réalités du terrain.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FONCIER INDUSTRIEL

13 terrains retirés à des investisseurs défaillants

Meriem B

La wilaya d'Oran passe à l'action dans le dossier sensible du foncier économique. Quelques jours après une première réunion consacrée à l'examen de 23 projets d'investissement, les autorités locales ont tranché : treize opérations n'ayant pas respecté leurs engagements ont été annulées, ouvrant la voie à la récupération des terrains concernés.

Réunie dimanche sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchene, la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement a poursuivi le travail engagé lors de la précédente séance. Cette nouvelle rencontre a été dédiée à l'étude des réponses

fournies aux mises en demeure adressées aux entreprises en retard, ainsi qu'aux dossiers restés sans réaction. Au terme de l'examen des situations concernées, la commission a décidé de retirer treize projets à leurs bénéficiaires, pour défaut de réalisation malgré les délais accordés et l'épuisement des procédures d'avertissement.

Une décision qui marque un durcissement du ton face aux investisseurs ayant immobilisé du foncier sans concrétisation effective.

Dans ce même cadre, le chef de l'exécutif de la capitale de l'ouest a instruit la direction des Domaines d'engager les démarches judiciaires nécessaires afin de récupérer les assiettes foncières attribuées. L'objectif affiché est clair : remettre ces ter-

rains dans le circuit économique et les réorienter vers des porteurs de projets réellement capables d'investir.

Cette opération s'inscrit dans une stratégie plus large de remise en ordre du portefeuille foncier de la wilaya, où plusieurs projets attribués par le passé demeurent à l'arrêt ou en situation administrative bloquée.

En ciblant les dossiers non aboutis, les autorités locales cherchent à libérer des réserves foncières devenues rares et à accélérer la relance de l'investissement productif. La réunion a rassemblé les responsables des secteurs liés à l'industrie, à l'investissement, aux Domaines, au cadastre, à l'énergie, au tourisme ainsi que les représentants de plusieurs communes concernées par ces projets.

NOUVELLE STATION TERRESTRE À AÏN EL TURCK Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu

Sarah M

Les travaux de la nouvelle station de transport terrestre de voyageurs s'accroissent, annonçant l'émergence prochaine d'une infrastructure structurante appelée à transformer en profondeur l'organisation de la mobilité au sein de cette commune côtière stratégique de la wilaya d'Oran. Porté par les autorités locales dans le cadre des orientations du wali d'Oran, ce projet avance à un rythme soutenu, avec pour objectif de doter cette destination touristique majeure d'un équipement moderne capable de répondre à la forte pression que connaît le réseau de transport, notamment durant la saison estivale. L'enjeu est de taille dans une ville où l'afflux de visiteurs accentue chaque année les contraintes de circulation et met en évidence les limites des dispositifs existants. Longtemps réclamée par les habitants et les professionnels du secteur, la future station mettra fin à une organisation jugée anarchique des points de départ et d'arrivée des bus et taxis, jusque-là disséminés de manière informelle à travers la ville. Cette situation génère des encombrements récurrents, des difficultés de circulation et une dégradation de l'environnement urbain, impactant à la fois le quotidien des usagers et l'image de la commune. Avec l'avancement visible du chantier, le projet prend forme et laisse entrevoir un véritable changement structurel dans la gestion des déplacements. Conçue selon des standards modernes, la station intégrera des quais dédiés aux autocars, des espaces réservés aux taxis, des salles d'attente adaptées, ainsi que des services sanitaires et divers équipements d'accompagnement destinés à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des voyageurs. Au-delà de sa fonction première, cette infrastructure jouera un rôle clé dans la réorganisation du trafic urbain. En concentrant les flux de transport en un seul pôle, elle permettra de désengorger les principaux axes routiers de la ville, souvent saturés aux heures de pointe, et de réduire sensiblement les perturbations liées au stationnement sauvage et aux arrêts non réglementés. L'impact attendu du projet dépasse également le cadre strictement urbain. En facilitant les déplacements et en améliorant la qualité des services de transport, la future station devrait contribuer à renforcer l'attractivité touristique d'Aïn El Turck, qui figure parmi les destinations les plus prisées du littoral oranais. Une meilleure fluidité des accès et des départs est appelée à améliorer l'expérience des visiteurs et à soutenir l'activité économique locale, notamment dans les secteurs du commerce et des services. Les autorités locales assurent un suivi régulier et rigoureux de l'avancement des travaux, avec une insistance particulière sur le respect des délais de réalisation et la conformité aux normes techniques. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés afin de garantir une progression continue du chantier et d'anticiper toute contrainte susceptible de retarder sa mise en service. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation urbaine de la commune, qui comprend également la réhabilitation des voiries, l'amélioration des réseaux d'assainissement et la valorisation des espaces publics. Une approche globale qui vise à accompagner l'expansion urbaine tout en rehaussant la qualité des services offerts aux habitants. À mesure que le chantier approche de son terme, les attentes des habitants se renforcent, nourries par l'espoir de voir émerger une nouvelle organisation du transport plus fluide, plus structurée et plus conforme aux exigences d'une ville tournée vers son développement touristique et urbain.

SÉRIE DE RENCONTRES AVEC LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La direction de l'éducation renforce la concertation

S Hadjar

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran poursuit sa dynamique de concertation et de suivi de terrain à travers une nouvelle rencontre organisée, ce dimanche, par le directeur de l'éducation M. Abdelkader Oubelaïd avec les chefs d'établissements relevant des circonscriptions de la daïra d'Oran Est.

La réunion s'est tenue au sein du lycée Chahid Zoubir Belkacem, en présence du secrétaire général de la direction de l'éducation ainsi que du chef de service de la formation et de l'inspection.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un cycle de rencontres régulières initiées par le res-

ponsable du secteur avec les directeurs d'établissements scolaires, tous paliers confondus.

Dans son intervention, le directeur de l'éducation a mis en avant le rôle central du chef d'établissement dans le fonctionnement du système éducatif, le qualifiant de maillon essentiel dans la chaîne pédagogique et administrative.

Il a rappelé que cette fonction constitue un levier stratégique sur lequel s'appuie le ministère de l'Éducation nationale dans sa feuille de route visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la modernisation de l'école algérienne.

Le responsable a également souligné que la conférence nationale organisée le

28 mars dernier à Oran sous la supervision du ministre de l'Éducation nationale s'inscrivait dans cette même dynamique, en consacrant une réflexion approfondie sur le renforcement du rôle managérial du directeur d'établissement et l'amélioration de ses pratiques professionnelles.

Cette rencontre a par ailleurs été marquée par les interventions des chefs d'établissements, qui ont exprimé un ensemble de préoccupations et de propositions liées au fonctionnement quotidien des écoles. Des échanges qui ont reflété, selon les participants, une réelle implication des acteurs du secteur et une volonté partagée d'accompagner les efforts de réforme et de promotion de l'école algérienne.

MARCHÉ DE GROS D'EL KERMA

Vague d'abondance et surveillance accrue des circuits de distribution

M. B

Face à l'abondance constatée ces derniers jours au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, les services de contrôle du commerce ont intensifié leurs interventions sur le terrain. Une présence renforcée qui vise à encadrer un flux d'approvisionnement en nette progression et à garantir la régularité des transactions dans un espace considéré comme stratégique pour la sécurité alimentaire de la wilaya d'Oran. Cette montée en cadence des opérations de contrôle intervient dans un contexte marqué par une amélioration notable de la disponibilité des produits agricoles. Les arrivages, en provenance de plusieurs régions du pays, se sont multipliés, alimentant un marché où les étals affichent une diversité et une abondance rarement observées ces dernières semaines. Dans ce climat d'offre plus soutenue, les équipes de l'inspection territoriale du commerce multiplient les sorties sur le terrain. Leur mission ne se limite pas à constater la fluidité de l'approvisionnement. Elle consiste également à vérifier la

conformité des pratiques commerciales, le respect des règles de facturation, ainsi que l'affichage effectif et transparent des prix. Sur place, les contrôleurs observent une activité commerciale plus dense mais également plus structurée, portée par un retour progressif de la régularité dans les flux logistiques. Les opérateurs soulignent une meilleure continuité dans les arrivages, ce qui contribue à détendre les tensions sur plusieurs produits et à stabiliser, progressivement, les niveaux de prix. Cette amélioration de l'offre intervient à un moment sensible du calendrier de consommation, marqué par l'approche de la saison estivale, période durant laquelle la demande en fruits et légumes connaît traditionnellement une hausse significative. Dans ce contexte, la disponibilité des produits au niveau du marché de gros joue un rôle déterminant dans l'équilibre des prix à l'échelle locale. Les services de contrôle insistent toutefois sur le fait que cette dynamique positive doit s'accompagner d'une vigilance constante. La lutte contre les pratiques spéculatives, les irrégularités de facturation ou encore les dysfonctionnements

dans l'organisation du marché demeure une priorité, afin d'éviter toute perturbation du circuit d'approvisionnement. Le marché de gros d'El Kerma, principal point de redistribution des fruits et légumes vers les différents points de vente de la wilaya, occupe en effet une position centrale dans la chaîne de distribution. Toute variation de son fonctionnement se répercute directement sur les marchés de détail et, par extension, sur le pouvoir d'achat des ménages. Dans cette logique, les autorités annoncent la poursuite des opérations de contrôle à un rythme soutenu, avec un objectif clair : accompagner la dynamique actuelle d'abondance tout en consolidant les mécanismes de régulation. Une approche qui vise à faire de ce marché non seulement un espace d'échange commercial, mais aussi un levier de stabilité pour l'ensemble du système d'approvisionnement local. À mesure que les flux se stabilisent et que les contrôles se renforcent, le marché d'El Kerma s'affirme ainsi comme un point névralgique où se joue, au quotidien, l'équilibre entre offre, régulation et protection du consommateur.

PR HAYAT HOUBAD DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2

« Le laboratoire vise à rapprocher la recherche universitaire des réalités économiques du secteur portuaire »

Djamila. M

Le Laboratoire de droit du transport et des activités portuaires de l'université d'Oran 2 s'impose comme un espace scientifique dédié à l'analyse du cadre juridique régissant un secteur stratégique, celui du transport sous ses différentes formes.

Dans un contexte marqué par des mutations rapides du secteur, tant au niveau national qu'international, ce laboratoire entend accompagner ces évolutions par la recherche et la réflexion académique.

Dans cet entretien, la professeure Hayat Houbad, directrice du laboratoire, revient sur les missions de cette structure et ses perspectives, soulignant la volonté constante de renforcer le lien entre l'université et son environnement économique, notamment dans le domaine du transport maritime, considéré comme un pilier essentiel de l'économie nationale.

CapDz: Comment définir le Laboratoire de droit du transport et des activités portuaires et quelles sont ses principales missions ?

Pr Houbad: Le laboratoire est un espace scientifique spécialisé dans l'étude des différents aspects juridiques liés au secteur du transport, qu'il soit terrestre, maritime ou aérien, ainsi qu'aux activités portuaires.

Ses principaux objectifs consistent à analyser et évaluer les textes législatifs et réglementaires dans ce domaine, à assurer la formation à travers des activités scientifiques organisées régulièrement, à ouvrir des perspectives de formation en doctorat et en master, mais aussi à encadrer et superviser des travaux de recherche.

Il contribue également à la production d'expertises et à un rapprochement concret entre l'université et les institutions du secteur du transport, en particulier maritime.

CapDz: Quels sont aujourd'hui les principaux axes de recherche du laboratoire ?

Pr Houbad: Le laboratoire s'attache à suivre les évolutions du secteur du transport de manière générale, et du transport maritime en particulier, aux niveaux national et international.

Parmi les thématiques prioritaires figurent la sécurité de la navigation maritime, la sûreté portuaire et la sécurité routière, ainsi que l'étude des conventions internationales et de

leur impact sur les législations nationales.

CapDz: Comment est née l'idée de création de ce laboratoire ?

Pr Houbad: Le Laboratoire de droit du transport et des activités portuaires a été créé par décision n°58 du 19 juin 2008, à l'initiative de la professeure Boukhatmi Fatima, ancienne directrice. Cette création a constitué une étape importante dans la mise en place d'un espace de recherche spécialisé. Le laboratoire a progressivement structuré ses équipes et élargi ses activités scientifiques au fil des années.

CapDz: Combien de chercheurs et d'enseignants compte le laboratoire, et quel est son bilan scientifique récent ?

Pr Houbad: Le laboratoire compte actuellement 30 chercheurs répartis en quatre équipes de recherche, ainsi que six doctorants. Les membres appartiennent à différents grades académiques, allant des enseignants aux maîtres de conférences. Ces dernières années, l'activité scientifique s'est intensifiée avec l'organisation de nombreuses manifestations scientifiques et la publication d'articles et d'ouvrages spécialisés dans le domaine du droit du transport et des activités portuaires.

Le laboratoire édite également une revue scientifique spécialisée intitulée Revue de droit du transport et des activités portuaires, agréée en 2014 et aujourd'hui à son quinzième numéro. Elle publie des articles scientifiques évalués par des pairs, provenant d'auteurs nationaux et internationaux. Plusieurs ouvrages ont également été publiés, dont un consacré à la sécurité maritime en Algérie.

CapDz: Qu'en est-il de la participation aux projets de recherche et de l'implication des doctorants et des étudiants de master ?

Pr Houbad: Au niveau international, le laboratoire n'a pas encore participé à des projets de recherche.

En revanche, au niveau national, il a pris part à plusieurs projets, notamment un projet PRFU lancé en 2023 portant sur la sécurité portuaire et la sécurité de la navigation maritime, qui a contribué au développement de la recherche et de la formation.

Les doctorants participent activement aux activités du laboratoire, notamment à travers les journées doctorales et les ateliers de recherche, ce qui renforce leur formation scientifique et leur parcours académique.

CapDz: Comment le laboratoire contri-

bue-t-il au développement de la recherche dans ce domaine en Algérie, et qu'en est-il des partenariats ?

Pr Houbad: Le laboratoire contribue au développement de la recherche à travers l'organisation de manifestations scientifiques réunissant universitaires et professionnels, tels que les officiers portuaires, les douaniers et les experts. Cette dynamique permet de rapprocher l'approche théorique des réalités du terrain.

Il travaille également sur l'analyse des conventions internationales et leur impact sur les législations nationales.

Plusieurs partenariats ont été établis, notamment avec l'entreprise portuaire d'Oran, ainsi qu'avec la direction de la pêche et de l'aquaculture. Ces collaborations visent à renforcer le lien entre l'université et son environnement économique.

CapDz: Quelles sont les activités scientifiques organisées et quels défis rencontrez-vous ?

Pr Houbad: Le laboratoire organise chaque année une variété d'activités scientifiques : colloques nationaux et internationaux, journées doctorales, ateliers, séminaires et conférences.

Ces manifestations contribuent à enrichir le débat scientifique et à favoriser l'échange d'expertises. Le laboratoire a enregistré ces dernières années un nombre important d'événements scientifiques, confirmant son dynamisme. Parmi les principaux défis figure la nécessité de développer davantage de partenariats avec les acteurs économiques et sociaux, ainsi que de renforcer la coopération avec les centres spécialisés dans le domaine du transport. Le financement repose principalement sur les programmes nationaux, mais les ambitions de recherche nécessitent un soutien accru pour élargir les activités.

CapDz: Quelles sont les perspectives futures du laboratoire ?

Pr Houbad: Le laboratoire ambitionne l'ouverture d'un master professionnel spécialisé, ainsi que le renforcement de la formation spécialisée. Il vise également un plus grand rapprochement avec l'environnement économique et social, et l'élargissement de ses champs de recherche.

Aujourd'hui, il joue un rôle important dans le suivi des évolutions juridiques et l'organisation de débats scientifiques autour des transformations du secteur. Toutefois, de nouveaux objectifs sont fixés afin de consolider davantage ce rôle dans les années à venir.

JEUNESSE ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Les jeunes s'initient à la conception et à l'ingénierie aéronautique au CLS

T. K

Au Centre de loisirs scientifiques de la wilaya d'Oran, les activités de la deuxième semaine se poursuivent dans une dynamique soutenue, marquée par une forte participation des jeunes et un intérêt croissant pour les ateliers scientifiques et techniques.

Ce dimanche, une session dédiée à l'aéromodélisme a particulièrement retenu l'attention. Organisée autour du thème « industrie et conception », elle a permis à 35 participants et participantes de s'initier aux fondamentaux de la construction et du design appliqués aux modèles réduits d'aéronefs.

Encadrée par une équipe d'ingénieurs, cette activité a alterné explications théoriques et exercices pratiques, offrant aux jeunes un apprentissage progressif des différentes étapes de conception, depuis l'élaboration des plans jusqu'aux techniques d'assemblage et aux essais de vol. Les intervenants ont mis l'accent sur la compréhension des principes de base de l'ingénierie, tout en favorisant l'expérimentation directe.

Au-delà de l'aspect pédagogique, cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences et les technologies, et à développer leurs compétences techniques dans un cadre interactif et motivant. L'approche adoptée privilégie l'apprentissage par la pratique, en encourageant la créativité, la précision et l'esprit d'innovation. L'ambiance générale, empreinte d'enthousiasme et de curiosité, témoigne de l'adhésion des participants à ce type d'activités, qui constituent également un espace d'orientation et de découverte des métiers liés à l'ingénierie et à l'industrie.

À travers ces ateliers, le Centre de loisirs scientifiques d'Oran confirme son rôle dans la promotion de la culture scientifique auprès des jeunes, en multipliant les initiatives destinées à rapprocher la théorie de la pratique et à ouvrir des perspectives dans des domaines technologiques en constante évolution.

PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Déploiement d'un important dispositif de nettoyage

Toufik K

Les services de la wilaya d'Oran poursuivent une série d'interventions soutenues visant l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement urbain, à travers des opérations de nettoyage, d'entretien et de réhabilitation des espaces publics et des infrastructures paysagères.

Dans ce cadre, la cellule de l'environnement et de la protection du milieu relevant du cabinet du wali a mené plusieurs actions ciblées à travers différents axes routiers et quartiers de la wilaya.

Ces interventions ont porté notamment sur le désherbage, l'enlèvement des déchets et des terres accumulées, ainsi que l'élagage des arbres et des palmiers le long du chemin de wilaya n°46, reliant le rond-point du quartier Djamel Eddine à celui de l'Établissement hospitalo-universitaire 1er Novembre 1954 à haï Usto. Les opérations ont également concerné le chemin Delmont, reliant le rond-point d'El Bahia à celui de Castor, ainsi que la voie secondaire menant au port, passant sous le pont Zabana. Des actions similaires ont été menées au niveau des quartiers El Louz et El Feth, ainsi qu'à Cheklaoua dans la commune de Fellaoucen, notamment aux abords d'un éta-

blissement scolaire primaire. Ces interventions s'inscrivent dans la continuité des instructions des autorités locales visant à renforcer la propreté du cadre urbain et à améliorer l'environnement immédiat du citoyen, dans une approche préventive et durable. Parallèlement, la cellule poursuit l'application du protocole de lutte contre les vecteurs de maladies, à travers des actions dites de lutte préventive, réalisées avant les périodes de forte prolifération des insectes. Ce dispositif comprend également la capture des chiens errants ainsi que des opérations ponctuelles de maintenance sur certains axes routiers partiellement dégradés. Dans le

même élan, l'entreprise publique « Oran Vert » continue de mettre en œuvre son programme d'entretien et de réhabilitation des espaces verts à travers plusieurs sites de la wilaya.

Les interventions ont concerné notamment le jardin Es-Seddikia, boulevard Des Lions, la route nationale n°4, le rond-point du quartier Usto, ainsi que le jardin de Sidi Mohamed. Ce programme vise à redonner vie aux espaces verts, à améliorer leur attractivité et à renforcer l'esthétique urbaine, dans une dynamique globale de valorisation du cadre de vie et de promotion d'une ville plus propre et plus agréable pour les citoyens.

PROMOTION IMMOBILIÈRE À BIR EL DJIR

Le wali d'Oran stoppe un chantier ayant bloqué l'accès à une mosquée



Meriem B

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a ordonné lundi l'arrêt immédiat des travaux d'une promotion immobilière située au quartier Khemisti, dans la commune de Bir El Djir, à la suite de plusieurs infractions relevées sur le site, notamment la fermeture de l'accès à une mosquée voisine.

En déplacement sur les lieux pour constater diverses irrégularités liées à certaines promotions immobilières, le

chef de l'exécutif de wilaya a inspecté ce chantier ayant engagé des travaux de terrassement à proximité directe de l'édifice religieux, sans respect des distances légales imposées par la réglementation en vigueur.

Selon les constatations effectuées, les travaux ont également entraîné l'obstruction de l'entrée de la mosquée, suscitant de vives préoccupations parmi les riverains.

Face à la gravité de la situation, le wali a donné instruction de suspendre

immédiatement les travaux et de procéder à l'annulation du permis de construire accordé au promoteur concerné.

Une décision qui traduit la volonté des autorités locales de mettre un terme aux dépassements urbanistiques et de faire respecter strictement les règles encadrant l'acte de bâtir.

La visite de terrain s'est poursuivie dans d'autres secteurs de la commune de Bir El Djir, où plusieurs dépassements ont également été signalés. Le wali a, à cette

occasion, instruit le chef de daïra de Bir El Djir ainsi que le président de l'Assemblée populaire communale de renforcer les opérations de contrôle sur le terrain et de veiller à l'application rigoureuse de la législation.

Il a également insisté sur la nécessité d'engager sans délai les procédures réglementaires à l'encontre des contrevenants impliqués dans des infractions liées à l'activité de promotion immobilière.

Cette sortie intervient dans un contexte marqué par une vigilance accrue des pouvoirs publics face aux constructions irrégulières et aux atteintes au cadre urbain.

À travers cette intervention, les autorités entendent rappeler que les projets immobiliers doivent impérativement s'inscrire dans le respect des normes techniques, des autorisations délivrées et des droits des citoyens.

À Bir El Djir, commune en pleine expansion urbaine, la pression foncière et la multiplication des programmes immobiliers rendent plus que jamais nécessaire un contrôle permanent des chantiers afin de prévenir les dérives et de préserver l'équilibre urbanistique de la ville.

DÉMOLITION DE CONSTRUCTIONS ILLICITES À BOUSFER

La wilaya d'Oran rétablit les faits



Sarah M

Les services de la wilaya d'Oran ont publié, lundi, un communiqué de mise au point à la suite de la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo relative à la démolition de constructions anarchiques édifiées sur des terres agricoles dans la commune de Bousfer. Le document vise notamment à éclaircir les circonstances de l'opération et à répondre aux allégations faisant état d'une absence de notification préalable aux personnes concernées.

Selon les explications fournies, l'intervention a été menée conformément aux dispositions de la loi n°18-23 du 28 novembre 2023 portant protection et préservation des biens de l'État. L'opération, exécutée le 22 avril 2026, a mobilisé les services de la commune de Bousfer en coordination avec la Gendarmerie nationale. Les autorités précisent que dix constructions ont été démolies sur un ensemble de dix-sept bâtisses réalisées de manière irrégulière au sein d'une exploitation agricole située au cœur de la commune. Ce site, initialement destiné à l'activité agricole, aurait été détourné de sa vocation première après son morcellement en lots destinés à la construction sans autorisation légale.

Le communiqué souligne que plusieurs avertissements et mises en demeure avaient auparavant été adressés par les services agricoles aux exploitants de l'assiette foncière concernée. Ces démarches ont ensuite été suivies d'une décision de résiliation du contrat de concession prononcée par l'Office national des terres agricoles. Malgré ces procédures, les intéressés auraient poursuivi les travaux en méconnaissance des décisions administratives prises à leur encontre. Les services de la wilaya relèvent également que la majorité des constructions visées étaient inoccupées au moment de l'opération. Deux habitations seulement étaient occupées par des personnes déjà bénéficiaires de logements sociaux, précise encore la même source. À travers cette mise au point, les autorités locales entendent rétablir les faits et rappeler que les opérations engagées contre les constructions illicites s'inscrivent dans un cadre légal clairement défini. Elles réaffirment, par la même occasion, leur détermination à lutter contre les atteintes au foncier agricole et les tentatives de transformation illégale des terres productives en zones d'urbanisation informelle. Dans un contexte de forte pression sur le foncier dans plusieurs communes de la wilaya, la préservation des terres agricoles demeure un enjeu majeur pour les pouvoirs publics, soucieux de concilier développement urbain maîtrisé, sécurité juridique et sauvegarde des ressources stratégiques.

PROTECTION CIVILE

Huit blessés dans une collision entre deux bus à Bir El Djir

S. Hadjar

Huit personnes ont été blessées ce lundi après-midi dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Bir El Djir, à l'est d'Oran, selon les services de la Protection civile.

L'intervention a été déclenchée à 15h37 à la suite d'une collision entre un bus de transport universitaire et un minibus, près de la station-service à Sidi El Bachir, en direction de Gdyl, relevant de la commune et daïra de Bir El Djir.

Le bilan fait état de huit blessés souffrant de blessures et traumatismes divers. Parmi eux, trois victimes présentent des blessures au niveau de la tête, a précisé la même source. Les équipes de secours ont prodigué les premiers soins sur place avant d'évacuer les blessés vers l'établissement hospitalier local pour une prise en charge médicale. Pour cette intervention, la Protection civile a mobilisé d'importants moyens matériels, à savoir un camion d'intervention ainsi que quatre ambulances. Les circonstances exactes de cet accident n'ont pas encore été précisées.



RELIZANE

La gendarmerie met la main sur 67 kg de kif en provenance du Maroc

B.H

Une saisie record de plus de 67 kg de kif traité, en provenance du Maroc, a été réalisée par la Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane. Deux trafiquants ont été arrêtés et trois complices identifiés au sein d'un vaste réseau criminel international, selon un communiqué officiel publié ce lundi.

L'opération s'inscrit dans la lutte implacable menée par les forces de l'ordre contre le crime organisé, et plus spécifiquement le trafic de stupéfiants. Tout a commencé par une interception routière menée par la brigade de sécurité routière de Yellel sur l'autoroute. Un véhicule de tourisme suspect a été stoppé et fouillé avec l'aide d'une unité cynophile. Résultat : plus de 24 kg de kif traité mis au jour, et son conducteur immédiatement appréhendé. L'enquête, confiée à la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI/GN) de Relizane et supervisée par le procureur de la République auprès du tribunal local, n'a pas traîné. Grâce à des outils techniques modernes et à un renseignement activé en parallèle, les gendarmes ont élargi leurs investigations à une wilaya voisine. Un second suspect a été interpellé, tandis que trois autres membres du réseau ont été repérés. Une cargaison additionnelle de 43 kg de kif traité a été saisie dans la foulée. Les forces de l'ordre ont également récupéré deux vé-



hicules utilitaires, plusieurs téléphones portables et une somme d'argent provenant des ventes illicites. L'origine marocaine de la drogue a été confirmée, soulignant les ramifications transfrontalières de ce réseau. Après l'accomplissement des formalités judiciaires, les deux suspects

et les preuves matérielles seront déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane. Cette affaire illustre l'efficacité des dispositifs de surveillance et de répression mis en place par la Gendarmerie nationale pour sécuriser les axes routiers et éradiquer le narcotrafic.

MASCARA

Opérations en cours pour stabiliser l'alimentation en eau potable

I. Yacine

Les projets liés à l'amélioration de l'alimentation en eau potable se poursuivent dans plusieurs communes de la wilaya de Mascara, avec une série d'interventions techniques visant à stabiliser le service et à corriger les dysfonctionnements constatés sur le réseau. Les opérations engagées portent principalement sur la réparation des conduites dégradées, l'achèvement de projets en cours et le renforcement des capacités de distribution dans les zones les plus sollicitées. Sur le terrain, des campagnes de diagnostic ont été lancées afin d'identifier les points du réseau où des perturbations récurrentes sont signalées. Ces opérations permettent de localiser les fuites et d'intervenir sur les sections les plus anciennes, où l'usure des conduites entraîne des pertes d'eau importantes. L'objectif est de réduire

ces pertes et d'améliorer le rendement global du réseau. En parallèle, plusieurs projets arrivés à un stade avancé font l'objet d'un suivi pour leur mise en service. Ces travaux concernent notamment l'extension des réseaux vers de nouveaux quartiers et l'installation d'équipements destinés à mieux répartir l'eau. Ces interventions visent à corriger les déséquilibres observés entre différentes zones et à assurer une distribution plus homogène. D'autres actions sont menées pour améliorer la qualité de l'eau distribuée. Elles incluent le contrôle régulier des installations, le nettoyage des réservoirs et l'ajustement des opérations de pompage en fonction de la demande. Ces mesures sont renforcées lors des périodes de forte consommation afin d'éviter les perturbations. Certaines zones font également l'objet d'interventions spécifiques, notamment là où la pression du réseau reste insuffisante. Des travaux

de réhabilitation et de renforcement sont engagés pour améliorer le débit et garantir une meilleure desserte. Par ailleurs, des ajustements sont opérés sur l'organisation de la distribution afin d'assurer une alimentation plus régulière. Le suivi des projets repose sur un dispositif de contrôle continu, avec des relevés de terrain permettant d'évaluer l'avancement des travaux et de respecter les délais fixés. Des rapports techniques sont établis régulièrement pour rendre compte de la situation de chaque chantier et adapter les interventions si nécessaire. L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans une démarche progressive visant à améliorer la stabilité de l'approvisionnement en eau potable à travers les différentes communes de la wilaya. Les travaux se poursuivent selon les programmes établis, avec des interventions en cours sur plusieurs segments du réseau.

SIDI BEL-ABBÈS

ENIE et UFC scellent un partenariat pour former les compétences de demain

B.Y

L'Entreprise Nationale des Industries Électroniques (ENIE) et l'Université de la Formation Continue (UFC) ont signé ce lundi une convention-cadre de coopération à Sidi Bel-Abbès. Cet accord vise à tisser des liens étroits entre le monde industriel et l'enseignement supérieur, en adaptant les formations aux besoins réels du marché du travail.

Paraphé par Abdesselam Bouab, président-directeur général de l'ENIE, et le professeur Yahia

Jafari, directeur de l'UFC, le document instaure un cadre collaboratif pour qualifier les ressources humaines dans des domaines techniques et administratifs. L'objectif : aligner les programmes académiques sur les exigences pratiques du terrain. L'ENIE s'engage à soutenir le développement de formations continues pour ses employés et cadres, en s'appuyant sur l'expertise de l'UFC. De nouveaux parcours de Licence et Master à forte coloration professionnelle verront le jour, adaptés aux spécificités de l'industrie électronique. Les étudiants de l'UFC bénéficie-

ront quant à eux de stages immersifs dans les ateliers et unités de l'entreprise, favorisant une insertion professionnelle accélérée dès l'obtention de leur diplôme. Lors de la cérémonie, les deux institutions ont salué cette « dynamique fructueuse » d'échanges d'expertises, appelée à stimuler l'innovation et à accompagner les avancées technologiques du secteur. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie d'ouverture de l'ENIE sur l'écosystème universitaire, contribuant au renforcement des compétences nationales et à la croissance économique du pays.

SAÏDA

Coup d'envoi du 1er Festival national de l'humour algérien de la jeunesse

K.M

Le Théâtre régional Sirat-Boumediene de Saïda a vibré lundi au rythme du rire avec le lancement de la première édition du Festival national de l'humour algérien de la jeunesse.

Environ 200 participants issus de 42 wilayas y ont répondu présent, sous le patronage du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui.

C'est le wali, Amoumen Mermouri, qui a donné le coup d'envoi.

Dans son allocution, il a salué cet événement comme « un espace prometteur pour promouvoir la créativité des jeunes, soutenir les talents émergents et ancrer la culture de l'art engagé ».

Pour lui, « l'humour n'est pas seulement un divertissement, mais un art porteur d'un message social noble qui diffuse une prise de conscience positive dans la société ».

Le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Mustapha Benabou, a quant à lui insisté sur le rôle du festival dans la découverte et le perfectionnement des jeunes talents.

Organisé par la DJS sous le slogan « Entre rire et sourire, Saïda nous rassemble », il favorise les échanges d'expériences, perfectionne les compétences en mise en scène et écriture humoristique, et dynamise la vie culturelle nationale. La cérémonie a réuni des figures emblématiques du comique algérien : le réalisateur de la série Bila Houdoud (Sans frontières), Laabid Abdenasser, ainsi que Mohamed Adar, Bakhta Benouis, Chenine Hamid, Addad Abdelkader et Lazhar Sahraoui (dit « Hendou »).

Leur présence a enflammé le public, créant une interaction festive.

Au programme de ces cinq jours : ateliers d'écriture humoristique et de comédie numérique, spectacles de stand-up, sketches théâtraux, visites touristiques des sites historiques de Saïda, et animations en espaces publics pour démocratiser l'humour. Des actions environnementales, comme des campagnes de reboisement dans la forêt de Sidi-Merzoug, ainsi que des soirées artistiques ouvertes au grand public, compléteront ce rendez-vous.

REVALORISATION DES RETRAITES

Le versement se fera à partir de la première semaine de mai



Le versement des pensions et allocations de retraite revalorisées au profit de plus de 3,5 millions de bénéficiaires s'effectuera au cours de la première semaine du mois de mai prochain, a annoncé, lundi, le Directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), M. Abdelhafid Adrar.

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant revalorisation des pensions et allocations des retraités, "il sera procédé, dès la première semaine de mai, au versement des augmentations annoncées au bénéfice de plus de 3,5 millions de bénéficiaires de la retraite directe ou de la retraite de réversion (ayants droit)", a indiqué M. Adrar dans une déclaration à l'APS.

Cette revalorisation concerne, "l'ensemble des retraités ayant conservé de l'avantage de retraite avant le 1er mai 2025", at-il expliqué, en ajoutant que "par souci d'équité sociale, les retraités restants, concernés par la date du 1er mai 2026, bénéficieront également de cette augmentation". Il a, à ce titre, précisé que "conformément aux dispositions de l'ar-

ticle 43 de la loi 83-12 relative à l'actualisation des salaires de base au calcul de la pension de retraite, tous les bénéficiaires sont concernés par cette revalorisation".

Pour couvrir l'augmentation annoncée, M. Adrar a indiqué qu'une enveloppe de "88 milliards de DA" a été allouée à cet effet.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'intérêt accordé par les hautes autorités à l'amélioration du niveau de vie des retraités, une convention a été signée hier, dimanche, entre la CNR et la Banque de développement local (BDL). Selon les termes de cette convention, tous les retraités bénéficieront de prêts à taux d'intérêt préférentiels, qu'il s'agisse de prêts conventionnels (à taux d'intérêt) ou de financement islamique sous la formule Mourabaha.

Cette convention, a expliqué M. Adrar, couvre trois grands volets, à savoir l'accès aux prêts à la consommation, aux prêts automobiles et aux prêts immobiliers. "Les demandes déposées auprès des agences de la BDL seront traitées en trois (3) jours pour les prêts à la consommation et en quinze (15) jours maximum pour les prêts immobiliers".

Il a précisé, dans ce contexte, que la CNR « œuvre actuellement à la coordination avec différents organismes publics afin de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat et à l'élévation du niveau de vie de cette catégorie, en leur accordant des facilités supplémentaires ».

S'agissant du volet relatif à la modernisation des mécanismes de la CNR, M. Adrar a indiqué qu'en sus de l'éventail d'applications mises à la disposition de ses affiliés, la Caisse a récemment instauré la fonctionnalité de la signature électronique, qui est entrée en phase expérimentale au niveau de l'agence locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, pour une période d'un mois, avant sa généralisation à l'ensemble des wilayas du pays au cours du troisième trimestre de l'année en cours au plus tard, at-il précisé.

Il a également rappelé le développement par la Caisse de nombreuses applications électroniques au profit des retraités et des partenaires employeurs, à l'instar de celles destinées aux assurés sociaux approchant de l'âge de la retraite. Ces derniers peuvent désormais, via l'application du compte personnel du salarié, consulter et suivre leur parcours professionnel à distance.

Concernant la justification de la situation ou du droit au maintien de la perception de la pension de retraite, procédure par laquelle l'ensemble des retraités sont invités annuellement à présenter des pièces justificatives, M. Adrar a expliqué que ces documents (certificat de vie, certificat de non-mariage, acte de mariage, entre autres), autrefois soumis de manière classique, peuvent désormais être transmis à la Caisse via la technique de reconnaissance faciale disponible sur l'application « Takaoudi ».

A ce propos, la CNR figurera, à moyen terme, parmi les premières institutions à concrétiser un service numérisé à 100% (zéro papier), at-il conclu.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Le projet de loi devant les députés

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présenté, lundi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, visant à consacrer la transparence de l'activité commerciale et à protéger l'économie nationale.

Lors d'une conférence présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Mme Abdellatif a précisé que le projet de loi intervenait "en concrétisation d'une vision de réforme intégrée, adoptée par l'Etat dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à asseoir les fondements d'une économie nationale moderne, diversifiée et capable de les transformations accélérées et de répondre aux aspirations du citoyen dans un cadre de transparence, d'efficacité et de compétitivité".

La révision de cette loi s'inscrit également dans "un processus national intégré incarnant une volonté ferme de consacrer les principes de transparence et d'efficacité et de renforcer la capacité de l'économie nationale à une intégration fluide et efficace dans son environnement économique et financier international, le projet englobant des dispositions permettant le passage d'un contrôle traditionnel à un contrôle basé sur les risques", ajoute le ministre. Le projet de loi vise à "renforcer la conformité aux normes internationales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à préserver la confiance des partenaires et des institutions financières et à améliorer l'attractivité du climat d'investissement, mais aussi à protéger l'économie nationale contre les risques systémiques liés aux crimes financiers", précise-t-elle.

Ce texte constitue également « un cadre juridique clair et intégré garantissant la fourniture d'informations précises sur les personnes morales, comprenant les données de constitution, de gestion et de structure de propriété, avec le respect des délais légaux définis pour la mise à jour de ces informations, de même qu'il renforce les prérogatives du Centre national du registre du commerce en matière de collecte, d'analyse et d'échange de données et d'évaluation des risques et afférents, et prévoit un dispositif répressif efficace et équilibré en cas de non-respect de "L'obligation de déclaration ou de mise à jour des données, ce qui renforce la culture de conformité et de respect des dispositions légales", ajoute le ministre. Les modifications contenues dans le projet de loi portent sur "l'obligation pour le commerçant de modifier son extrait du registre du commerce dans un délai maximal d'un mois après tout changement intervenant dans sa situation ou dans les statuts, pour la personne morale".

ÉDUCATION

Portes ouvertes sur l'orientation scolaire et professionnelle

Le ministère de l'Éducation nationale organise la Semaine nationale d'information et des journées portes ouvertes sur l'orientation scolaire et professionnelle au titre de l'année scolaire 2025/2026, dans le but de renforcer l'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire et professionnel pour la construction de leur projet futur, à-on informé, lundi, auprès du ministère.

Cette semaine, dont les activités se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, se veut un espace éducatif et de communication visant à permettre aux élèves de s'informer de manière méthodique et organisée sur les différents parcours d'enseignement et de formation. Il s'agit également d'orienter leurs choix futurs en fonction des mutations numériques et des impératifs du développement national, à la lumière de l'émergence des métiers liés aux nouvelles technologies et des diverses spécialités auxquelles aspirent les élèves, précise le ministère. A cet égard, la tutelle a pris les mesures nécessaires pour l'organisation de cette manifestation à travers l'ensemble des établissements éducatifs et des



centres d'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que dans tous les espaces dédiés à cet effet, en coordination avec les secteurs concernés. Cette manifestation sera marquée par l'organisation de journées portes ouvertes, de conférences et d'ateliers pratiques encadrés par des spécialistes, avec la projection de supports numériques présentant les spécialités et les parcours scolaires. Les organisateurs mettent sur le renforcement du rôle de l'information et de l'orientation scolaire

dans l'accompagnement de l'élève aux cycles moyen et secondaire, en accord avec la priorité aux classes d'examens. Cette manifestation contribue également à fournir toutes les données et informations aidant l'élève dans ses choix scolaires et professionnels pour construire son projet personnel, lui permettant de découvrir les différentes filières et spécialités tout en le sensibilisant à l'importance des filières techniques, technologiques et des mathématiques.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

«Très fier du haut niveau atteint par le sport algérien»

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, hier, sa fierté du niveau atteint par le sport en Algérie, grâce aux résultats obtenus récemment par les athlètes algériens lors des différents championnats mondiaux, africains et autres compétitions internationales.

"Je suis très fier du niveau atteint par le sport en général en Algérie grâce à la volonté de nos filles et de nos fils qui ont toujours été à la hauteur de notre confiance et le resteront.

122 médailles, dont 46 en or, décrochées lors des championnats mondiaux et africains et d'une compétition internationale en un seul mois, un exploit historique fruit d'efforts colossaux. Mille mercis à vous, athlètes et techniciens. Félicitations.

Vive l'Algérie", a écrit le président de la République dans un message publié sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Ces résultats spectaculaires témoignent de la profonde transformation qu'a connue le sport algérien ces dernières années. Derrière chaque médaille se cachent des

années d'entraînement rigoureux, des sacrifices consentis par des athlètes et leurs familles, et un encadrement technique de plus en plus professionnel.

La diversité des disciplines concernées, de l'athlétisme aux sports de combat, en passant par les sports collectifs, illustre la richesse d'un vivier sportif national qui ne cesse de s'élargir et de se structurer, portant haut les couleurs du drapeau algérien sur les podiums du monde entier.

Ce bilan exceptionnel doit désormais servir de socle pour bâtir l'avenir. L'élan suscité par

ces performances doit se traduire par un investissement durable dans les infrastructures sportives, la détection précoce des talents et la valorisation des encadreurs techniques. Le sport de haut niveau est aussi un puissant vecteur de cohésion nationale et de rayonnement à l'international. En célébrant ses champions, l'Algérie célèbre sa jeunesse, son ambition et sa capacité à relever les défis les plus exigeants.

Ces 122 médailles ne sont pas une ligne d'arrivée, elles sont le point de départ d'une nouvelle ambition sportive pour la décennie à venir.

RÉGULATION DES IMPORTATIONS

Tebboune protège la production algérienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au secteur du commerce, à la protection de la production nationale et à la régulation de l'importation, notamment en ce qui a trait à la lutte contre le phénomène de réexportation de produits importés, a indiqué un

communiqué de la présidence de la République.

Il a également été décidé, lors de cette réunion, "la création de la carte de l'exportateur et de l'importateur, laquelle contiendra l'ensemble des données relatives à son détenteur", ajoute le communiqué.

COOPÉRATION

Le président de la République reçoit l'ambassadeur d'Italie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République d'Italie en

Algérie, M. Alberto Cutillo, qui lui a rendu une visite d'adieu.

L'audience s'est déroulée en présence du

Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Adjal et Djellaoui coordonnent leur action

Les ministres de l'Energie et des Energies renouvelables Mourad Adjal et des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, ont tenu, dimanche à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'examen et au traitement des dossiers communs liés à de grands projets structurants en cours de réalisation dans le domaine ferroviaire, un communiqué conjoint des deux ministères.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des projets d'infrastructures straté-

giques approuvés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a porté sur les travaux de traitement des points de croisement des réseaux d'électricité et de gaz avec le projet de la ligne ferroviaire minière de l'Est en cours de réalisation, et le projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset dans ses tronçons dépendants Laghouat, Ghardaïa, El Menia, In Salah et Tamanrasset, précise-t-on de même source.

Ont pris part à cette réunion les cadres centraux des deux ministères, les directeurs généraux de Sonelgaz et des sociétés de

distribution du gaz et de l'électricité, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et ses cadres, ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas de l'Est et du Sud concernés par ces projets.

A cette occasion, les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux de traitement des points de croisement rencontrés, qui ont permis d'accélérer la cadence de réalisation de la ligne minière de l'Est Annaba-Tébessa, grâce à l'intensi-

fication des efforts et à la coordination entre les différents intervenants des deux secteurs. La réunion a également abordé la mise en place de mécanismes organisationnels et techniques efficaces pour recenser l'ensemble des points de croisement entre les réseaux d'électricité et de gaz et le projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia-In Salah-Tamanrasset, ainsi que la prise de toutes les mesures pour le lancement anticipé des travaux de traitement de ces points, de manière à permettre la réalisation de ce projet dans les délais impartis.

AGRODRIVE MOBILISE LES GRANDS MOYENS

Vers une production record de céréales

La société de mécanisation agricole "AgroDrive", filiale du groupe public "Agrodive", a mobilisée d'importants moyens matériels et techniques à travers les différentes wilayas du pays pour assurer le succès de la campagne moisson-battage de la saison 2025-2026, lancée dans les wilayas du Sud, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à mettre le matériel nécessaire à la disposition des agriculteurs, à in-

tenance des équipements et la disponibilité des pièces de rechange, renforçant ainsi les efforts consentis pour soutenir l'extension des superficies cultivées et l'augmentation des rendements à l'hectare.

AgroDrive a récemment procédé à l'acquisition de 331 moissonneuses-batteuses et 1.800 tracteurs, une démarche qualitative visant à renforcer le parc national de matériel agricole et à assurer une meilleure couverture des besoins de la saison, notamment dans la filière céréalière, ajoute la même source.

chez les professionnels".

Dans ce même sillage, la société AgroDrive a mobilisé des équipes techniques mobiles pour des interventions sur le terrain afin d'assurer l'entretien du matériel et de garantir la continuité du travail sans interruption tout au long de la campagne de récolte.

Le ministère a souligné que cet effort s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaît le secteur, soutenu par la création du Conseil national de la mécanisation agricole, lequel contribuera à garantir la main-

AQUACULTURE

Un partenariat pour atteindre les normes internationales

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture a signé, lundi à Alger, une convention de partenariat avec l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB), visant à renforcer la qualité, la compétitivité et l'alignement de la production aquacole nationale sur les normes internationales.

Paraphé par le directeur général du secteur, Miloud Tria, et le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, cet accord a été signé en marge d'une rencontre scientifique consacrée au thème : "Vers une aquaculture durable en Algérie pour l'instauration des normes internationales". S'exprimant à cette occasion, M. Tria a indiqué que cette convention permettra de mobiliser les compétences scientifiques de l'université pour accompagner le secteur dans la mise en place de référentiels techniques et normatifs. Il a souligné le caractère stratégique de l'aquaculture, appelé à contribuer davantage à la production halieutique nationale, à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources.

Rappelant que l'aquaculture représente 51 % de la production mondiale de produits halieutiques, le responsable a relevé que sa contribution demeure inférieure à 7 % au niveau national, d'où la nécessité de renforcer le recours à la recherche scientifique pour soutenir son développement.

Selon les données communiquées, la production aquacole a atteint 7.300 tonnes en 2025, avec l'empoissonnement de 31 millions d'alevins.

Dans le cadre du plan d'urgence engagé par les pouvoirs publics, elle devrait s'élever à 14.000 tonnes en 2026. Les perspectives pour 2027 tablent sur l'empoissonnement de 80 millions d'alevins et une production estimée à 20.000 tonnes, une évolution qui nécessite, selon le responsable, un encadrement renforcé à travers l'introduction progressive de normes internationales. De plus, un cadre réglementaire est en cours d'élaboration, notamment pour l'organisation de l'aquaculture continentale et la production d'alevins. Celui-ci prévoit l'agrément d'écloseries répondant aux exigences de traçabilité et de qualité. Les textes juridiques devraient être finalisés dès 2027, avec une mise en œuvre progressive des normes.

TOUT EN REJETANT TOUTE FORME DE TERRORISME

L'Algérie réagit avec fraternité avec le peuple Malien

Wassila. B

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a réaffirmé, hier, la position claire et constante de l'Algérie en soutien à l'unité du Mali, territoire, peuple et institutions, ainsi que son rejet de toutes les formes et manifestations du terrorisme.

L'Algérie, en tant que puissance régionale et voisine directe du Mali, a un rôle à jouer qui dépasse la diplomatie. Elle dispose d'une expérience en matière de réconciliation nationale, de bonnes relations avec les pays sahéliens, et d'une frontière commune de plusieurs milliers de kilomètres avec ce pays en crise. Sa parole compte. Mais sa crédibilité se mesurera à sa capacité à transformer ce discours en action



concrète : médiation active, appui à un dialogue inclusif pour un cessez-le-feu. Le Mali n'est pas seulement un pays frère en danger. C'est un miroir dans lequel toute la région doit se regarder.

Dans une déclaration à la

presse à l'issue de l'audience qu'il a accordé, au siège du ministère, au ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, M. Elmedin Konakovic, en visite officielle en Algérie, M. Attaf a évoqué les "développements

dangereux" que connaît la République du Mali, réaffirmant la position "claire et constante de l'Algérie et son soutien à l'unité du Mali, territoire, peuple et institutions".

Le ministre d'Etat a également réitéré la position de l'Algérie "rejetant catégoriquement toutes les formes et manifestations du terrorisme, qui ne peut être justifié ni toléré, quels qu'en soient les motifs ou les causes, une position dictée par l'expérience douloureuse de l'Algérie face à ce fléau".

Exprimant la position de l'Algérie "en faveur du renforcement de la cohésion nationale au sein de la République du Mali, pays frère", M. Attaf a précisé que "cette cohésion nationale constitue le meilleur rempart contre le terrorisme et un bouclier solide pour faire face à ce fléau avec l'efficacité requise".

EDITO

L'Algérie solidaire avec le peuple malien

Wassila. B

Le Mali brûle. Samedi, des attaques coordonnées d'une ampleur inédite ont frappé simultanément sept villes maliennes, dont la capitale Bamako. Le Front de libération de l'Azawad (FLA) et le groupe armé JNIM ont frappé fort, très fort. Le ministre de la Défense malien, Sadio Camara, a péri dans l'attentat au camion piégé qui a visé sa résidence à Kati. Dans le Nord, Kidal est tombée entièrement aux mains des groupes armés. Le Mali vacille. Et avec lui, toute une région.

Dans ce contexte d'une gravité exceptionnelle, la réaction de l'Algérie ne s'est pas fait attendre. Le ministre d'Etat Ahmed Attaf a réaffirmé, avec une clarté qui ne souffre d'aucune ambiguïté, le soutien indéfectible d'Alger à « l'unité du Mali, territoire, peuple et institutions ». Une position dite « claire et constante », martelée lors de l'audience accordée à son homologue bosnien Elmedin Konakovic. Le message est sans détour : l'Algérie ne reconnaîtra aucune fragmentation, ne tolérera aucune aventure séparatiste, et n'acceptera aucune justification au terrorisme.

Ce positionnement n'est pas nouveau. Il s'inscrit dans une doctrine diplomatique algérienne forgée dans la douleur. Attaf l'a dit lui-même : la condamnation du terrorisme par l'Algérie est « dictée par l'expérience douloureuse » du pays face à ce fléau. On n'oublie pas les années 90. On n'oublie pas les dizaines de milliers de morts. Cette mémoire collective fait de l'Algérie non pas un donneur de leçons, mais un témoin lucide et blessé qui sait, mieux que quiconque, où mène l'engrenage de la violence.

Mais la déclaration de principe, aussi ferme soit-elle, ne suffit plus. Le Mali ne vit pas une crise ordinaire. Il vit une désintégration progressive, alimentée par des décennies de gouvernance défailante, d'exclusions communautaires et d'interventions étrangères aux résultats catastrophiques. Les groupes armés qui frappent aujourd'hui ne sont pas apparus du néant. Ils prospèrent sur un terreau de frustrations légitimes détournées par des idéologies mortifères.

C'est pourquoi la formule avancée par Attaf mérite d'être prise au sérieux : « la cohésion nationale constitue le meilleur rempart contre le terrorisme ». Ce n'est pas une clause de style. C'est un diagnostic. Un État qui marginalise ses propres communautés offre aux groupes armés un recrutement naturel. Un État qui gouverne par la force seule sans dialogue ni inclusion creuse sa propre tombe.

L'Algérie, en tant que puissance régionale et voisine directe du Mali, a un rôle à jouer qui dépasse la diplomatie.

Elle dispose d'une expérience en matière de réconciliation nationale, de bonnes relations avec les pays sahéliens, et d'une frontière commune de plusieurs milliers de kilomètres avec ce pays en crise. Sa parole compte. Mais sa crédibilité se mesurera à sa capacité à transformer ce discours en action concrète : médiation active, appui à un dialogue inclusif pour un cessez-le-feu. Le Mali n'est pas seulement un pays frère en danger. C'est un miroir dans lequel toute la région doit se regarder.

COOPÉRATION

Attaf reçoit son homologue bosnien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu lundi, au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine, M. Elmedin

Konakovic, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre d'Etat s'est entretenu en tête à tête avec son homologue bosnien, avant de tenir une séance de travail élargie aux membres des délégations des

deux pays, précise le communiqué.

Les entretiens entre les deux ministres ont permis de "passer en revue l'état actuel des relations entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine et d'explorer les moyens de les renforcer en tenant compte des

atouts complémentaires des deux pays, que ce soit dans des domaines économiques tels que l'énergie, les mines, l'industrie, la pharmacie et l'agriculture, ou dans des domaines à dimension humaine comme l'enseignement supérieur, le tourisme et les médias".

DES AMBASSADEURS SALUENT LA HAUSSE DES ÉCHANGES

L'Algérie renforce le commerce intra-africain

Des ambassadeurs de pays africains ont apprécié la forte dynamique que connaît les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays du continent, portée par une volonté politique affirmée et une orientation stratégique visant à diversifier l'économie et à renforcer les échanges hors hydrocarbures.

Les diplomates ont expliqué, en marge du Salon des services et produits algériens destinés à l'exportation, qui se poursuit lundi à Tindouf, que les initiatives lancées par l'Algérie, notamment à travers l'organisation de salons économiques et l'inten-

sification des rencontres bilatérales, ont contribué à ouvrir de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques et à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés africains, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Ils ont également souligné l'importance de l'amélioration des infrastructures et de la facilitation des procédures d'exportation, afin de soutenir l'intégration économique africaine et de renforcer les partenariats fondés sur le principe du bénéfice mutuel. Dans ce contexte, l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie, Sidi

Mohamed Abdellah, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la ville de Tindouf est devenue une porte stratégique de l'Algérie vers les marchés de l'Afrique de l'Ouest, saluant le rôle croissant du Salon des produits et services algériens destinés à l'exportation dans la promotion des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie. Il a précisé que cet événement économique revêt une importance croissante en tant que plateforme de promotion du produit algérien vers des marchés regroupant plus de 150 millions de consommateurs en Afrique de l'Ouest.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Les Assemblées annuelles prévues fin mai à Brazzaville

Les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), se tiendront du 25 au 29 mai prochain à Brazzaville, en République du Congo, et devront s'axer notamment sur la mobilisation des ressources à grande échelle pour le financement du développement du continent africain.

Cette 61e édition des Assemblées et la 52e du Fonds

africain de développement (FAD) interviennent dans une conjoncture internationale marquée par des mutations géopolitiques et économiques majeures, note la BAD sur son site web, en plus que le continent nécessite plus de 400 milliards de dollars par an pour accélérer sa transformation structurelle, alors que la fragmentation croissante du monde pèse sur les flux de fi-

nancements.

L'événement sera marqué par la première présentation officielle du rapport financier et des résultats de développement par Sidi Ould Tah, en sa qualité de neuvième président du Groupe.

Elu avec un score historique de 76% des voix en mai 2025 à Abidjan, le Mauritanien a réussi au Nigérian Akinwumi Adesina, qui a accompli deux

mandats à la tête de l'institution (2015-2025).

Les 81 pays actionnaires (54 africains et 27 non africains) seront représentés par leurs gouverneurs, ministres des Finances ou des gouverneurs de banques centrales pour évaluer le chemin parcouru et définir les stratégies de mobilisation des capitaux nationaux et étrangers afin de renforcer la résilience du continent.

PALESTINE

L'UIPA condamne les violations sionistes répétées contre les lieux saints islamiques et chrétiens à Al-Qods occupée

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a exprimé sa vive condamnation et dénonciation des violations sionistes répétées et systématiques du statu quo historique et juridique dans les lieux saints islamiques et chrétiens de la ville d'Al-Qods occupée, y compris la mosquée Al-Aqsa. Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'UIPA a indiqué que les incursions continuent de colons et de responsables sionistes, soutenus par les forces d'occupation, dans les esplanades de la mosquée Al-Aqsa "constituant une agression flagrante contre les lieux saints islamiques, une grave violation du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies, une provocation directe aux sentiments de plus d'un milliard et demi de musulmans à travers le monde,

ainsi qu'une menace sérieuse pour la sécurité et la stabilité de la région toute entière". L'Union a également condamné la décision de l'entité sioniste d'approuver la création de plus de 30 nouvelles colonies dans les territoires palestiniens occupés, estimant qu'elle constitue "une violation manifeste de la légalité internationale et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, un crime de guerre au regard des Conventions de Genève, visant à modifier la réalité démographique et géographique des territoires palestiniens occupés et à nuire à tous les efforts de paix et l'établissement d'un Etat palestinien avec indépendance à Al-Qods pour capitale". Ces politiques hostiles continuent de "reflètent l'approche coloniale expansionniste" de l'occupation sioniste et confirment "son rejet de tous les appels internationaux à l'apaisement et au respect des lieux saints et des droits légi-

times du peuple palestinien", a poursuivi l'UIPA, appelant la communauté internationale à "assumer ses responsabilités morales et juridiques et à prendre des mesures immédiates et fermes pour mettre fin à ces violations". Elle a, en outre, appelé à "l'imposition de sanctions efficaces contre les autorités d'occupation, au soutien de la position palestinienne dans les forums internationaux et à la protection des lieux saints islamiques et chrétiens à Al-Qods, outre l'exercice de pressions pour mettre fin à la colonisation illégale et évacuer les colons". En conclusion, l'Union interparlementaire arabe a réaffirmé son soutien au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour recouvrer ses droits nationaux inaliénables, renouvelant son appui à tous les efforts visant à instaurer une paix juste et globale sur la base de la légalité internationale et de l'Initiative de paix arabe.

RDCONGO

Création d'une unité spéciale pour sécuriser les sites miniers



Une unité spéciale paramilitaire sera créée pour sécuriser les sites miniers en République démocratique du Congo (RDC), pays disposant de vastes stocks de minéraux stratégiques, ont annoncé les autorités lundi. L'Inspection générale des mines (IGM), un organe gouvernemental chargé du contrôle et de la lutte contre la fraude dans le secteur minier, a annoncé dans un communiqué la création de "la garde minière", une "unité spéciale paramilitaire destinée à sécuriser l'ensemble de la chaîne d'exploitation des minerais en RDC". Selon l'IGM, la garde minière sera notamment chargée de la "sécurisation des sites miniers" et du "convoyage sécurisé des minéraux". La RDC produit environ 70% du cobalt mondial, essentiel pour les batteries électriques et les technologies de défense, et dispose de vastes réserves de coltan, de cuivre et de lithium.

SAHEL

Près de 7,5 millions d'enfants dans un besoin humanitaire urgent

Près de 7,5 millions d'enfants au Sahel central sont dans un besoin humanitaire urgent, alerte lundi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef).

Selon l'agence onusienne, malgré des progrès en matière de santé, d'éducation et d'état civil au Niger, au Burkina Faso et au Mali, des millions d'enfants restent dans un besoin humanitaire urgent.

"Près de 7,5 millions d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire urgente au Sahel central. Une urgence qui reste trop loin de l'attention de la communauté internationale", a affirmé le Directeur exécutif adjoint de l'Unicef, Ted Chaiban, exhortant la communauté internationale à ne plus détourner le regard. Au cours de sa mission de 14 jours au Niger, au Burkina Faso et au Mali, M. Chaiban a été "témoin direct d'une région riche en possibilités, mais continuellement affectée par l'insécurité, les chocs climatiques et les crises socio-économiques". L'Unicef précise que plus de 3,6 millions de personnes ont été déplacées de force par la violence. Les Nations unies ont documenté plus de 1.500 violations graves contre des enfants : meurtres, enlèvements, recrutement par des groupes armés. En 2025 seulement, plus de 8.400 écoles ont été rendues inaccessibles, exposant les enfants aux maladies, à la détresse psychosociale et compromettant leurs chances d'un développement complet et sain.

LIBAN

Nouvelles attaques sionistes contre plusieurs localités du sud



L'armée sioniste a attaqué, tôt lundi, plusieurs localités du sud du Liban, en dépit du cessez-le-feu en cours, a rap-

porté l'Agence nationale de l'information libanaise (ANI). L'aviation sioniste a visé les localités de Byout Sayyad et

Jabal el-Botm dans la région de Tyr, ainsi que l'entrée de la localité de Kafra, précise l'agence libanaise.

Dimanche, au moins 14 personnes, dont deux enfants, sont tombées en martyres et 37 ont été autres blessés dans une série de frappes aériennes sionistes visant le sud du Liban.

Le ministère libanais de la Santé a également fait état d'opérations de démolition menées par l'armée sioniste contre des habitations et des infrastructures entre les localités de Yaroun et de Bint Jbeil, dans le sud.

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 2.509 martyrs et 7.755 blessés, depuis le 2 mars, ont annoncé dimanche les autorités libanaises.

ETATS-UNIS

Cinq blessés dans une fusillade près de l'université de l'Indiana

Au moins cinq personnes ont été blessées lors d'une fusillade survenue dimanche près de l'université de l'Indiana à Bloomington, dans l'État américain de l'Indiana, ont indiqué les autorités. Le chef de la police de Bloomington, Mike Diekhoff, a déclaré que tous les blessés avaient été transportés dans des hôpitaux locaux et que leur état était stable. Vers 00H25 heure locale, la police est intervenue après que des coups de feu ont été signalés sur Kirkwood Avenue, où une faute importante était rassemblée.

Plusieurs personnes ont été retrouvées blessées sur les lieux.

L'examen des images de vidéosurveillance a permis aux enquêteurs de détermi-



ner qu'une altercation avait éclaté entre deux femmes, au cours de laquelle plusieurs

personnes ont sorti des armes de poing avant que deux personnes n'ouvrent le feu.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE GYMNASTIQUE

Domination algérienne et nouvelles confirmations à Yaoundé



La gymnastique artistique algérienne poursuit son ascension sur la scène continentale, à l'occasion des Championnats d'Afrique 2026 qui ont pris fin dimanche dans la capitale camerounaise, où la sélection algérienne seniors messieurs et dames s'est illustrée dans l'ensemble des épreuves inscrites au programme de la 19e édition, avec un total de 16 médailles (6 or, 6 argent et 4 bronzes). Dès les premières rotations, les gymnastes algériens emmenés par la championne olympique Kaylia Nemour ont imposé un rythme soutenu, combinant précision technique et constance, pour s'installer aux avant-postes du classement par équipes. Les "Fées Vertes" ont dominé la concurrence continentale, devançant notamment l'Afrique du Sud et l'Égypte, confirmant ainsi leur progression régulière sur la scène africaine, grâce notamment au duo Nemour/Djena qui ont dominé le concours général individuel et par équipes, décrochant à elles seules neuf médailles dont cinq en or. Lors de la quatrième et dernière journée disputée dimanche, Kaylia Nemour a remporté deux nouvelles médailles d'or après avoir dominé respectivement le concours de la

poutre et celui des exercices au sol. La championne olympique de 2024 a commencé par obtenir une note de 14.166 au concours de la poutre, qui lui a offert la première place, devant sa compatriote Djenna Laroui, médaillée d'argent, obtenue grâce à une note de 12.233. Un peu plus tard dans la journée, Nemour a réédité l'exploit au concours des exercices au sol, où elle a également terminé à la première place, avec une note de 13.100.

Kaylia Nemour, la locomotive de la gymnastique algérienne

La compétition a été marquée par la nouvelle démonstration de force de Kaylia Nemour, figure de proue de la gymnastique algérienne. La gymnaste a survolé le concours général féminin avec un total de 56 498 points, s'adjugeant le titre continental et confirmant son statut de référence africaine de la discipline. Elle a également brillé aux agrès, notamment aux barres asymétriques, où sa maîtrise technique et la qualité de ses exécutions ont fait la différence face à ses principales concurrentes. Dans son sillage, Djenna Laroui a également contribué au succès algérien en montant sur le podium, renforçant la présence de l'Algérie dans les

finale individuelles et illustrant la densité du groupe national. Le bilan de cette gymnaste qui vient fraîchement intégrer la sélection algérienne est le moins qu'en puisse dire "excellent", avec un total de cinq médailles dont deux en or, décrochées au concours général par équipes et à la table de saut, une médaille d'argent à la poutre et deux médailles de bronze, au concours général individuel et aux barres asymétriques. Au-delà des performances individuelles, l'Algérie a consolidé son avance dans les épreuves par équipes, s'imposant comme la nation la plus régulière du tournoi. Cette performance confirme la montée en puissance d'un collectif structuré, capable de rivaliser avec les meilleures nations du continent. Avec ces résultats, la sélection algérienne poursuit sa dynamique positive et confirme ses ambitions de qualification et de performance sur la scène mondiale, alors que les Championnats du monde 2026 apparaissent désormais dans le viseur. Chez les juniors, la sélection algérienne a terminé la compétition africaine à la 2e place avec un bilan de quatre médailles dont une en or obtenue par Melissa Djadi à la table de saut. Trois médailles de bronze ont été également décrochées aux épreuves par équipes, grâce à la sélection algérienne juniors garçons, composée de Djouabi Yacine, Amoura Rayan, Lachehal Ilies Hichem, Bennila Ishak et Hamadouche Mohamed, ainsi que la sélection féminine, représentée par Djadi Melissa, Ificen Sabrinel, Ificen Yelena, Benramdane Shanice et Ouail Djana Ritedj. De son côté, la gymnaste Ificen Sabrinel a remporté la médaille de bronze à la poutre. Cette 19e édition a mis en lumière la transformation progressive de la gymnastique artistique en Algérie, à portée par une génération de gymnastes talentueuses et un encadrement technique en constant. Le rendez-vous africain de Yaoundé pourrait ainsi marquer une étape supplémentaire dans l'affirmation de l'Algérie comme acteur majeur de la discipline en Afrique.

ATHLÉTISME

Guessoum décroche l'argent et confirme son potentiel aux Championnats arabes juniors

L'Algérienne Guessoum Fatma Zohra a remporté la médaille d'argent du 5000 mètres/marche, lundi lors de la deuxième journée de la 21e édition des Championnats arabes juniors qui se déroulent du 26 au 30 avril à Tunis, avec un chrono de 24:28.35.

La première journée du rendez-vous arabe a été marquée par la consécration de la médaille d'or de Louadj Issam à la Perche, avec un saut de 7m59, réalisant ainsi les minima de participation au prochain Mondial de la catégorie.

De leur côté, Hamida Imad Eddine et Ismaïl

Bouziza ont composté leur billet pour la finale du 400 mètres. Imad Eddine a dominé la 1re série des demi-finales, avec un chrono de 47.47, devançant l'émirati Saeed Omar (47.61) et l'égyptien Ahmed Islam (48.28), alors que Bouziza a terminé à la 4e place de la deuxième série des demi-finales avec un chrono de 47.62.

La finale du 400 mètres aura lieu ce lundi à partir de 16h55. Par ailleurs, Karima Achiche a terminé au pied du podium de la finale du 3000 mètres, en réalisant un temps de 9:47.29. La médaille d'or est revenue à l'égyptien Malak Abdel-

ghani (9:39.12).

Cette deuxième journée verra l'entrée en lice de Gasmi Zehr Eddine (110 mètres/haies), Zara Oussama (Disque), Hassna Ben Ouadah et Yasmine Bouallaga au 800 mètres.

L'Algérie a engagé un total de 28 athlètes dans cette compétition : 19 garçons et 9 filles.

Le rendez-vous arabe réunit 15 pays : la Tunisie, l'Algérie, la Palestine, le Qatar, l'Arabie saoudite, Oman, le Maroc, le Soudan, Bahreïn, la Somalie, le Yémen, l'Égypte, la Libye, le Liban et les Emirats arabes unis.

FOOT - LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA pour un pas vers le titre, duel indécis à Tizi-Ouzou

Le MC Alger, solide leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, recevra dans le match attraction du haut de tableau, l'Olympique Akbou, pour assurer quasiment le dixième titre de son histoire, alors que la JS Kabylie et le MC Oran s'affronteront dans une affiche indécise, à l'occasion de la mise à jour de la 19e journée, prévue mardi et mercredi. Le MC Alger (1er, 58 pts) abordera ce rendez-vous avec l'ambition claire d'enchaîner un deuxième succès consécutif, après sa précieuse victoire en déplacement

face à l'ES Ben Aknoun (3-2). Un nouveau succès permettrait aux Algérois de faire un pas important vers un troisième titre de rang, qui serait le dixième de leur histoire, confirmant ainsi leur domination sur le championnat depuis 2024. En face, l'Olympique Akbou (3e, 44 pts), tentera de jouer les trouble-fête. Accrochée à Béjaïa lors du derby kabyle face à la JS Kabylie (1-1), la formation d'Akbou se déplacera avec la ferme intention de ramener un résultat positif afin de consolider sa place sur le podium et rester dans la

course aux premières positions. Dans l'autre rencontre, la JS Kabylie (6e, 38 points) n'aura plus droit à l'erreur à la maison face au MC Oran (4e, 42 pts), une équipe capable du meilleur comme du pire. Les "Canaris" joueront l'une de leurs dernières cartes pour espérer décrocher une qualification continentale en fin de saison. Face à eux, les Hamraoua débarqueront avec des ambitions élevées, et pour se racheter de la lourde défaite concédée récemment sur le terrain de l'ES Sétif (3-0). Les joueurs de l'entraîneur intérimaire, Rabah

Bensafi, cherchent à renouer avec la victoire devant leur public, eux qui restent sur un triste bilan de quatre nuls de suite. Auteur d'une saison en fonction des attentes de ses supporters, la JSK devra impérativement l'emporter pour relancer ses chances dans la course à l'Afrique, dans un duel qui s'annonce aussi disputé que décisif. De leur côté, les poulains de Si Tahar Chérif El-Ouezani, viseront un rebond immédiat pour se rapprocher du podium.

FAF

Lancement de la première formation des directeurs techniques sportifs à Sidi Moussa

La Direction technique nationale (DTN) a donné, dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa, le coup d'envoi de la session de formation dédiée à la première promotion des directeurs techniques sportifs des clubs de Ligues 1 et 2, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Plusieurs axes sont à l'ordre du jour de ce premier module, à savoir le rôle et les missions du Directeur technique sportif, la formation des jeunes, la méthodologie d'entraînement, la connaissance du jeu, la stratégie et développement du club, Management et leadership, l'analyse de la performance et la gestion sportive et administrative.

Cette formation est encadrée par un panel d'experts, à leur tête Ameur Chafik, formateur au sein de la Confédération africaine de football (CAF).

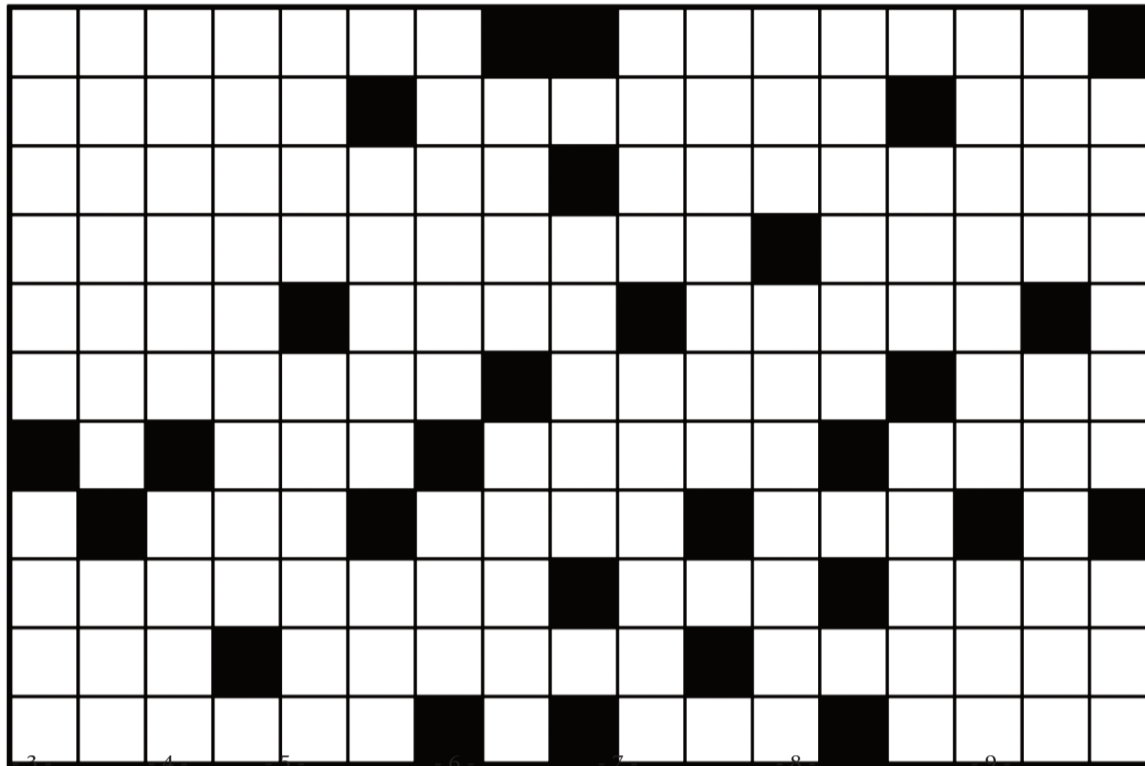
A travers cette initiative, la première du genre, la DTN entend contribuer activement à la structuration,

à l'organisation et à la professionnalisation des clubs, notamment par le renforcement des compétences des Directeurs Techniques Sportifs, acteurs clés du développement technique, organisationnel et méthodologique au sein des structures sportives.

La formation de cette première promotion se poursuivra jusqu'au mercredi 29 avril 2026.

Mots casés

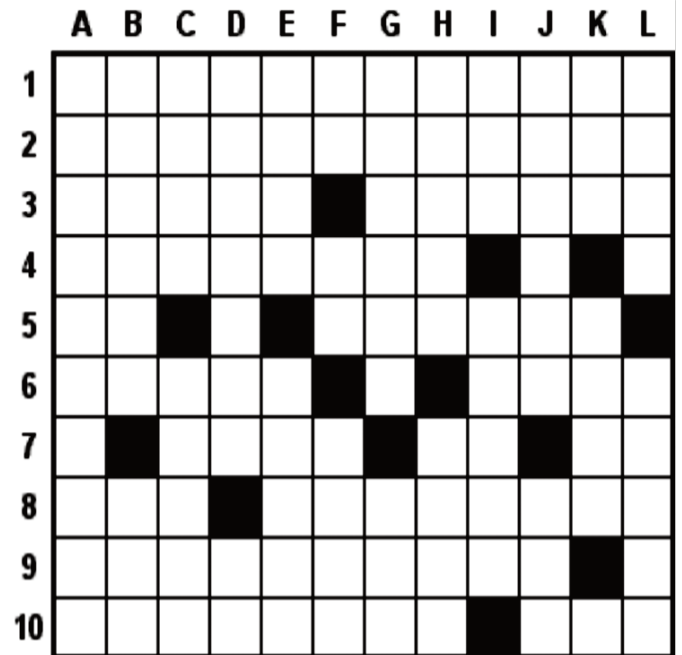
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- | | | | | | | |
|-----|------|-------|--------|---------|----------|-------------|
| ANS | AERA | GEANT | ALLURE | ECLATER | BAISERAS | ESSENTIEL |
| CIA | ASIE | GELAS | ASTRAL | EQUERRE | EVOLUENT | |
| ESA | ESON | IPECA | ATELES | ETETAGE | OREILLES | |
| EUS | GRIL | ISEUT | ECALEE | ETONNER | | |
| ILE | LOIS | JETER | EMBASE | PASSADE | | |
| LEU | NEES | JEUNA | EPATEE | QUALITE | | |
| MER | REER | MUSSE | NEIGEA | SCANNER | | - 11 - |
| NOE | RIEN | OSIER | PUANTS | TARSIEN | | ALTERATIONS |
| NON | SEMA | RANGE | RUSENT | | | |
| ODE | SENS | | SIMIEN | | | |
| OLE | SIEN | | USITEE | | | |
| SES | TORE | | | | | |
| SUR | | | | | | |
| TEL | | | | | | |
| VET | | | | | | |



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Frémissement audible
- 2 - Décentralisée
- 3 - Mouvements spontanés - Filles du beau-frère
- 4 - Dépouillaient
- 5 - Désinence verbale - Tangible
- 6 - Panier de pêcheur - Changea d'atmosphère
- 7 - Spectacle familial - Rapport de cercle - Bien dans le coup
- 8 - Présélection - Incorrectes
- 9 - Voyantes
- 10- Couverte de poudre abrasive

Verticalement

- A - Sorte de saucisse
- B - Cherchera à attirer l'attention - Mémoire vive
- C - Pair - Tige de fougères
- D - Odeur d'ivrogne - Symbole d'un gaz rare
- E - Coloré par l'émoi - Réduit chez l'ébéniste
- F - Vague rapporteur - Pour la fin du premier groupe - Espaces de temps
- G - Casser les pieds - Ecole sauvage
- H - Gratin social - Attitude de modèle
- I - Copine d'antan - Vêtement pour temps frais
- J - Lieu de relâche - Existe
- K - Sortie de l'organisme - Nom de lac
- L - Procédé d'évaluation - Criques

Sudoku

6	1	9	3	7	5			
	7	2		6			3	9
	3		9		2		5	
8	6	5	4	2	9	3		7
	4			3			6	
3	2	1	7	5		8	9	4
		3	6	4	7	9		1
		6			1	4	2	3
1	9	4	2					5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés



Les Égyptiens anciens croyaient que le cœur est formé à partir d'une goutte de sang du cœur de la mère !



Les Égyptiens anciens croyaient que l'âme humaine est composée de cinq parties : Ren (le nom), Ba (la personnalité), Ka (l'énergie vitale), Sheut (l'ombre), Ib (le cœur). En plus de ces composants de l'âme il y a le corps humain appelé ha, parfois haw, qui signifie approximativement la somme des parties du corps.

Dans la religion de l'Égypte antique, le cœur était considéré comme la clé de l'au-delà. Pour les anciens Égyptiens, le cœur est le siège de l'émotion, de la pensée, de la volonté et de l'intention.

Saviez-vous? Devinettes

Je suis liquide. Je suis salée. Je recouvre les trois quarts de la Terre. Je contiens des poissons, des coquillages, des algues...

Réponse : la mer

Solutions

1	C	H	E	V	R	O	T	E	M	E	N	T
2	R	E	L	A	N	S	I	C	E	S		
3	P	E	L	A	N	S	I	C	E	S		
4	P	E	L	A	N	S	I	C	E	S		
5	I	R	S	E	R	E	L	L	E			
6	N	A	S	E	R	E	L	L	E			
7	I	N	A	V	A	R	A					
8	T	R	I	E	R	R	O	N	E	S		
9	T	A	P	A	V	A	G	E	S	E	S	
10	E	M	A	P	A	V	A	G	E	S	E	S



Hippodrome Kaid-Ahmed de Tiaret

Journée N° 116
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

1 - HOULM D'HEM
S. BENYETTOU 58 kg
14-11-2025 1.600 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
19-12-2025 1.600 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
29-12-2025 1.600 m 1er 1'58"
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 15 pts
21-04-2026 1.700 m 3ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour jouer les premiers rôles à Tiaret.

Conclusion : Une priorité.
2 - CARLO
W. HAMOUL 58 kg
25-11-2025 1.500 m 2ème
M. DJELLOULI 57 kg 12 pts
09-12-2025 1.500 m 3ème
M. DJELLOULI 57 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 5ème
M. DJELLOULI 58 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 1er T.N.C
M. DJELLOULI 57 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 7ème
W. HAMOUL 57 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour arracher une place honorable sur sa distance du jour.

Conclusion : Une priorité.
3 - HALEB D'HEM
MD. ASLI 57 kg
30-12-2025 1.500 m 3ème
MD. ASLI 55 kg 12 pts
13-01-2026 1.400 m 4ème
MD. ASLI 55 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 3ème
MD. ASLI 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 2ème
MD. ASLI 57 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 5ème
MD. ASLI 56 kg 12 pts
Ses bonnes performances lui donnent une chance pour se défendre avec son jockey habituel.

Conclusion : Une possibilité.
4 - GALBANE D'HEM
R. BELMORSELI 56 kg

16-12-2025 1.400 m 3ème
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 2ème
K. HAOUA 56 kg 12 pts
13-01-2026 1.400 m 6ème
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 6ème
B. KHALDI 57 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 4ème
R. BELMORSELI 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans cette confrontation.

Conclusion : A revoir.
5 - KAWKEB ECHARK
M. SEMMAHI 56 kg
19-12-2025 1.600 m 1ère 1'55"
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
29-12-2025 1.600 m 4ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
23-02-2026 1.600 m 3ème
D. BOUBAKRI 56 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 3ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
21-04-2026 1.700 m 2ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable dans le jumelé.

Conclusion : Une priorité.
6 - SIFAT EL MESK
YS. BADAOUI 55 kg
01-11-2025 1.700 m G.P
K. HAOUA 56 kg 14 pts
25-11-2025 1.500 m 1ère T.N.C
K. HAOUA 55 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 7ème
K. HAOUA 56 kg 17 pts
24-03-2026 1.400 m 4ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit malgré son changement de monte sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.
7 - EL HADIA
AZ. ATHMANA 55 kg
01-11-2025 1.400 m G.P

Départ de la première course à 16h - Prix: **Nassima** - Pur-Sang arabe
Distance : 1.500 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé-ordre Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. BENSALAH	1 HOULM D'HEM (0)	S. BENYETTOU	58	11	M. BENDJILLALI
F. METIDJI	2 CARLO	W. HAMOUL	58	12	PROPRIETAIRE
MZ. METIDJI	3 HALEB D'HEM	MD. ASLI	57	10	K. ASLI
D. AFFANE	4 GALBANE D'HEM	R. BELMORSELI	56	7	AD. FEGHOULI
MT. CHAOUICHE	5 KAWKEB ECHARK	M. SEMMAHI	56	3	M. SEMMAHI
HARAS EL MESK	6 SIFAT EL MESK (0)	YS. BADAOUI	55	9	YS. BADAOUI
K. BELARBI	7 EL HADIA	AZ. ATHMANA	55	6	AL. FEGHOULI
MZ. METIDJI	8 GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	55	5	H. DJELLOULI
HARAS DU PAON	9 GUEDILA D'HEM	JJ/ AY. KHELIFI	55	1	PROPRIETAIRE
M. DJELLOULI	10 MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	54	4	PROPRIETAIRE
IS. DJOKDEM	11 ZIRIDE	JJ/ MA. AIDA	53	8	CH. AIDA
MN. METIDJI	12 GAWAHIR D'HEM	AP/ IB. BIZ	53	2	H. FATMI

HO. EL FERTAS 56 kg 14 pts
25-11-2025 1.500 m 3ème
YS. BADAOUI 55 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 4ème
YS. BADAOUI 56 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 2ème
HO. EL FERTAS 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 8ème
HO. EL FERTAS 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour effacer son dernier échec. A retenir en possibilité sur sa distance du jour.

Conclusion : Une possibilité.
8 - GO D'HEM
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg
16-08-2025 1.300 m 3ème
AP/ AEK. DJELLOULI 56,5 kg 12 pts
21-10-2025 1.500 m 8ème
AP/ AEK. DJELLOULI 54 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 10ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 54 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 2ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 1er T.N.C
JJ/ AEK. DJELLOULI 56 kg 12 pts
Il aura une chance pour se défendre avec son jockey habituel sur les 1.500m.

Conclusion : Une priorité.
9 - GUEDILA D'HEM
JJ/ AY. KHELIFI 55 kg
20-01-2026 1.000 m 2ème

F. ABDI 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 5ème
F. ABDI 54 kg 12 pts
10-03-2026 1.400 m 7ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 10ème
JJ/ KR. BOUBEKEUR 55 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 6ème
JJ/ AY. KHELIFI 51 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour remplir les stalles.

Conclusion : A revoir.
10 - MOUMAOUIL EL MESK
K. HAOUA 54 kg
20-01-2026 1.000 m 8ème
HO. EL FERTAS 52 kg 12 pts
10-02-2026 1.300 m 2ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 4ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
10-03-2026 1.400 m 2ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 3ème
YS. BADAOUI 56 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur, ce qui pourrait bien influencer ses chances sur 1.500m.

Conclusion : A revoir.
11 - ZIRIDE
JJ/ MA. AIDA 53 kg
12-12-2025 1.000 m 4ème
R. BAGUIRA 56 kg 14 pts

02-01-2026 1.100 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
26-01-2026 1.400 m 7ème
T. MEGOUICI 54 kg 12 pts
13-02-2026 1.400 m tombé
B. BAGUIRA 52 kg 13 pts
28-02-2026 1.100 m 1ère T.N.C
JJ/ MA. AIDA 54 kg 12 pts
Elle s'est bien comportée lors de sa dernière sortie. Le parcours du jour lui est favorable pour participer activement à l'arrivée.

Conclusion : Une priorité
12 - GAWAHIR D'HEM
AP/ IB.BIZ 53 kg
10-11-2025 1.300 m 1ère T.N.C
AH. CHAABI 53 kg 12 pts
25-11-2025 1.500 m 8ème
AP/ IB. BIS 51,5 kg 12 pts
09-12-2025 1.500 m 7ème
AP/ IB. BIS 50 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 8ème
HO. EL FERTAS 56 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 6ème
W. HAMOUL 54 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de M'Sila
Lundi 27/04/2026
Paris QUARTE-QUINTE
9-1-6-12-3/R. 11
QUARTE
G: 4.400 DA P: 440 DA T: 220 DA
QUINTE
G: 53.220 DA P: 700 DA Q: 70 DA

PRONOSTICS	PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	1 - 5 - 2 - 11 Possibilités: 6 - 8 Champ F : 1 - 5 - X Champ F : 1 - X - 2 Champ D : 1 - X - 2 1 - 5 - 11 - 2 - 6	1 - 5 - 2 - 11 - 6 Possibilités: 8 - 3 Champ F : 1 - 5 - 2 - X Champ F : 1 - 5 - X - 11 Champ D : 1 - 5 - X - X 1 - 5 - 11 - 2 - 6 - 3	1 - 5 - 2 - 11 - 6 - 8 Possibilités: 3 - 7 Champ F : 1 - 5 - 2 - 11 - X Champ F : 1 - 5 - 2 - X - 6 Champ D : 1 - 5 - 2 - X - X 1 - 5 - 11 - 2 - 6 - 3 - 7

